



Garderie – Etude Surveillée

Ce document est à remettre au professeur des écoles le jour de la rentrée

Chers parents,

Le soir, l'établissement organise lundi 4 septembre une garderie jusqu'à 18h. Puis dès le mardi 5 septembre 2017 :

- une garderie pour les maternelles et CP de 16 h 45 à 18 h 00
- une étude surveillée pour les classes du CE1 au CM2 de 16 h 45 à 18 h 00 (pas de sortie avant 17 h 45).

Le forfait annuel est de :

- 108 € pour un soir par semaine.
- 180 € pour 2 soirs par semaine.
- 216 € pour 3 soirs par semaine.
- 288 € pour 4 soirs par semaine.

Pour toute présence occasionnelle, des carnets de 5 tickets sont en vente à l'accueil au prix de 16 €.

Le matin, nous vous proposons également dès le mardi 5 septembre 2017 :

- une garderie de 8 h 00 à 8 h 20

Le forfait annuel est de 130 €.

Pour toute présence occasionnelle, des carnets de 10 tickets sont en vente à l'accueil au prix de 15 €.

Le règlement se fait obligatoirement par chèque

Mme Joly
Directrice école primaire

✂

Inscription Garderie-Etude Surveillée 2017 / 2018
Coupon à remettre au professeur des écoles le jour de la rentrée

M ou Mme..... inscrit l'élève : en classe de

à la garderie du matin (130 €)	•
à la garderie ou étude du soir (forfait au choix).	•
Montant total : Je joins un chèque à l'ordre de « OGEC Saint-Thomas de Villeneuve ».	=

Veillez cocher dans le tableau ci-dessous les cases correspondantes à votre choix :

	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Garderie 8 h 00 – 8 h 20				
Garderie 16 h 45 – 18 h 00 (maternelle et CP)				
Etude surveillée 16 h 45 – 17 h 45 (du CE1 au CM2)				

Date

Signature des parents
ou du responsable légal

Ogéc Saint-Thomas de Villeneuve

1646 avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

☎ 01 41 15 95 15 - ☎ 01 47 50 81 33 - ✉ contact@stv-chaville.fr - 🌐 www.stv-chaville.fr